

## POLITIQUE FÉDÉRALE

# Quelles conséquences si la crise devait durer ?

**Beaucoup parient sur un gouvernement en affaires courantes qui va durer. Avec quelles conséquences pour le pays ?**

● **Alain WOLWERTZ**

**R**ecord à battre : 541 jours sans gouvernement, comme cela a été le cas après les législatives de 2010. Et si les négociations s'enlisent encore cette fois, quelles conséquences pour la gestion du pays ?

« *D'abord, il faut arrêter de dire qu'on n'a pas de gouvernement car, à force, on va finir par le croire.* » Car, comme le rappelle le constitutionnaliste de l'Université de Liège Christian Behrendt, c'est inexact. Depuis que la N-VA a claqué la porte de la majorité, nous avons un gouvernement en affaires courantes et, depuis ce 27 mai, il l'est toujours mais pour d'autres raisons.

Gouvernement en affaires courantes ou de plein exercice, quelle différence pour la gestion du pays ? La principale est qu'on a « un Parlement

*extrêmement fort* ».

En termes de sièges – lorsque les nouveaux députés seront installés – le gouvernement Michel sortant n'est plus représenté que par 38 députés sur 150.

Le Parlement, qui ne sera pas corseté par le carcan d'une déclaration de politique gouvernementale, sera donc le vrai lieu de décision. Ce qui est en soi positif puisque c'est « *le plus légitime des organes : il vient d'être renouvelé et il est élu directement par les citoyens* ».

Sur le long terme, le constitutionnaliste reconnaît que c'est « *un système qui offre zéro visibilité sur la politique à mener* ». Chaque parti, chaque député peut en effet déposer un projet de loi. Avec, au coup par coup, des majorités alternatives qui peuvent se former pour les voter. Difficile d'envisager des réformes de fonds et d'imprimer un cap cohérent dans ce contexte.

**« D'abord, il faut arrêter de dire qu'on n'a pas de gouvernement »**

D'autant plus que le gouver-

nement en affaires courantes devrait fonctionner dès janvier avec un budget de douzièmes provisoires (soit, pour chaque mois, le 12<sup>e</sup> du budget de l'année d'avant).

« *Sur le plan démocratique, le système fonctionne mais il est impossible d'insuffler de nouvelles dynamiques*, note Christian Behrendt. *Or, la Belgique fait partie d'une Union européenne où les autres pays bougent, engagent*

*des réformes...* » Notre pays pourrait donc manquer certains trains et rester à la traîne dans certains domaines, notamment économiques.

Autre souci, sur le plan international cette fois : un gouvernement en affaires courantes ne peut engager seul le pays. Exemple : en temps *normal*, la décision d'inscrire nos forces armées dans une coalition européenne se prendrait en conseil des ministres. Ici, un gouvernement en affaires courantes devrait venir chercher une majorité au Parlement pour le faire. C'est d'ailleurs ce qu'avait fait Charles Michel pour le Pacte de Marrakech.

« *Ce n'est donc pas une situation de blocage non plus, mais c'est plus lourd.* » ■

## Et ça va nous coûter ?

Ne pas avoir de gouvernement de plein exercice coûte-t-il de l'argent au pays ? Pas forcément. En fonctionnant avec les douzièmes provisoires, on a des dépenses nominalement constantes, qui ne s'ajustent pas en fonction de l'inflation, note Christian Behrendt. En quelque sorte, on dépense donc "moins".

*« Lors des 541 jours, la Belgique a ainsi été bonne élève en matière de dépenses publiques. »*

Ceci dit, un gouvernement qui n'avance pas, qui ne réforme pas, se prive d'économies et/ou de recettes potentielles. Mais on est ici dans une analyse plus « idéologique ». Exemple : sans les 541 jours, on aurait fait la réforme des pensions plus tôt. Ce qui aurait plu à la FEB, mais moins aux syndicats...

**A.W.**